

# Gala des Prix d'excellence en environnement : Magog est bien représenté

La région de Magog sera drôlement bien représentée, lors du gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est, qui aura lieu le 25 octobre prochain.

Le CFER Memphrémagog (La Ruche), la Ville de Magog et la MRC de Memphrémagog sont quelques-uns des représentants de la région en nomination dans l'une ou l'autre des catégories de ce gala qui aura lieu à l'Hôtel Delta de Sherbrooke.

Pour le volet «jeunesse», le CFER Memphrémagog (La Ruche) figure parmi les finalistes pour son partenariat avec l'éco-centre de Magog. Grâce à ces deux entités on assiste maintenant à une augmentation du recyclage et de la réutilisation de différents items et matériaux qui, auparavant, se retrouvaient presque instantanément dans les sites d'enfouissement.

Par leurs interventions hebdomadaires en période scolaire et à temps plein en période estivale (création de 3 emplois étudiants), les élèves transportent les «déchets» apportés au centre en matériaux réutilisables.

De leur côté, les Villes de Sherbrooke et Magog, ainsi que la MRC de Memphrémagog, ont été retenus dans la catégorie «Municipalité, MRC et organisation municipale» pour le plan directeur de l'eau (PDE) de la rivière Magog.

Ce projet, qui a nécessité plus de trois ans de travail, a permis de consolider un plan d'action et d'élaborer un guide à l'intention des municipalités avec des objectifs généraux à court, moyen et long termes.

La MRC de Memphrémagog a également été nommée une seconde fois dans cette même caté-

gorie pour son programme de sensibilisation environnementale 2011-2015.

Visant à diffuser les bonnes pratiques en matière de protection de la qualité de l'eau, de la santé, de la biodiversité, de la nature et des habitats fauniques, cette initiative a été diffusée jusqu'ici dans 21 classes de sept (7) écoles primaires, par le biais de visites. En tout, pas moins de 28 700 bulletins ont été distribués dans la région. Un kiosque d'information déployé dans 17 municipalités de la région a également permis de véhiculer les signes environnementales.

## Autres finalistes

Parmi les autres finalistes, mentionnons l'équipe du Corridor Appalachien dans la catégorie «Agricole et forestier». L'entreprise doit sa nomination à sa stratégie d'action pour la protection de la tortue des bois en milieu agricole.

Constatant un déclin de cette espèce dans la région, en raison de la mortalité associée à la machinerie agricole, cette stratégie vise principalement à engager les producteurs à changer volontairement leur pratique de fauche du foin, via des activités de sensibilisation et de mise en valeur de leur engagement.

Dans la catégorie «Contribution personnelle», on retrouve Stanjse Plantenga. La finaliste et son mari Robert Shepherd ont été les précurseurs de l'intendance privée au Québec en créant la Fiducie foncière de la vallée Ruiter (FFVR) en 1987.

Le caractère innovateur est ce qui a permis à la FFVR de se démarquer et d'acquiescer une réputation enviable dans le domaine de la conservation à l'échelle provinciale. Toutes ses réalisations ont été possibles grâce à la vision et à la détermination de madame Plantenga.

Christian CARON • christian.caron@hebdosquebecor.com

De son côté, Conservation des vallons de la Serpentine tentera de s'accaparer les grands honneurs de la catégorie «Groupe environnemental et organisme à but non lucratif».

Regroupant une trentaine de membres soucieux de protéger un bassin versant, ce regroupement a

## Une Flambée des couleurs qui a atteint son paroxysme

